MAGAZINE MENSUEL
DE FORCE OUVRIÈRE
FRANCE TÉLÉVISIONS SIÈGE

l'inFO france•tv

N° 03 février 2019



Bonneval-sur-Arc
avec le CI-ORTF sur la Pointe d'Andagne - 3000m
29 janvier 2019

TOUJOURS PLUS PRÈS DES SOMMETS

À chaque élection professionnelle au sein d'une entreprise de l'audiovisuel, les résultats de Force Ouvrière ne cessent de progresser. Grâce à vous tous, salariés concernés par l'importance de la démocratie sociale.

À France Télévisions, parce que vous informer de l'actualité sociale du siège est pour nous une priorité, nous restons fidèle à notre engagement avec la parution de ce mensuel.

Le mois dernier, nous vous avons exposé les termes légaux de la Rupture Conventionnelle Collective souhaitée par la direction.

Par mail, **FO france•tv** vous informe régulièrement de l'avancée des négociations. Nous nous battons, entre autre, pour que le montant des indemnités de départ actuellement proposé soit multiplié par trois, pour l'augmentation du nombre de créations d'emplois, pour que le montant du budget du CSE, lié au nombre de salariés dans l'entreprise, soit maintenu jusqu'en 2024, particulièrement en ce qui concerne les actions sociales.

Dans ce nouveau numéro de **l'in*FO***, vous trouverez une interview du trésorier du CSE. Il nous donne les perspectives pour l'année 2019 et des explications sur le **1/10e de congés payés**.

Vous lirez également notre compte-rendu des principaux points traités lors du CSE mensuel ainsi que de nouveaux portraits de vos délégués syndicaux.

radio france
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

2e SYNDICAT JOURNALISTE SNJ FO

PLUS FORTE PROGRESSION +3,2%
FO Médias SNJ FO

UN CSE **PLUS OUVERT** ET **PLUS COLLABORATIF**

3 Questions à :

Océan GRENIER

Trésorier du CSE siège



Quelles sont les nouvelles tendances que FO et la CGT, désormais en charge des ASC, les Actions Sociales et Cultutrelles, ont l'intention d'imprimer sur le CSE ?

En tant que chef monteur, j'utiliserai une expression liée à mon métier pour expliquer notre état d'esprit : plutôt que la rupture, nous souhaiterions le "*fondu enchaîné*" vers plus de transparence et de participation. Nous sommes obligés de prendre en considération un exercice financièrement plus contraint, en raison notamment de la diminution de la masse salariale de l'entreprise. Or, selon l'accord collectif, les ASC représentent 2,2% du budget de cette masse salariale. Si le personnel de **france•tv** connaît ces actions au travers des places de cinéma, des billets de spectacles, les voyages, il sait moins que nous gérons également les machines à café et à friandises, le mobilier des deux patios ou encore la salle de sport du Barjac, une équipe d'athlétisme et depuis peu une équipe de basket affiliée à la FFBB.

Nous sommes aussi le plus gros contributeur du **CI-ORTF**, (Comité Inter-entreprise qui a survécu à l'éclatement de l'ORTF en 1975). Il nous permet de continuer à partager de nombreux sites et activités de loisirs avec Radiofrance, l'INA et TDF.

Concrètement ...

Par exemple, de nombreux salariés ne savent pas que le CSE possède un studio de musique qui leur permet de jouer et de répéter (en dehors de leurs horaires de travail). Nous souhaitons travailler autour du partage des connaissances, de l'entraide comme le covoiturage et aussi développer la bibliothèque. ***Si un salarié bénéficie ou a connaissance d'un bon plan comme une location de maison ou autres, qu'il puisse le faire partager à ses collègues.*** Pour cela, nous allons mettre en place une nouvelle plateforme informatique, avec un nouveau logiciel, l'actuel **www.ceftvsiege.fr** étant obsolète. Nous allons lancer un concours interne auprès de tous les salariés pour créer un nouveau logo, ce qui permettra également à certains d'entre nous de pouvoir exprimer un ou des talents pas forcément connus dans l'entreprise.

Ce nouveau logiciel pourrait également nous permettre de dématérialiser certains services comme la distribution des places de cinéma et de spectacles ou les plannings de nos biens immobiliers.

Comment pouvons-nous travailler avec les autres CSE de FTV ?

Nous entendons mieux travailler avec les 12 autres CE et CSE de **france•tv**, notamment ceux de **france•3** et des **Outre-mer**, pour, par exemple, mettre en commun l'utilisation de nos biens immobiliers et ainsi optimiser les taux de remplissage.

De nombreux salariés réclament l'ouverture d'une crèche à france•tv ?

C'est un projet que ***F0*** **france•tv** porte depuis longtemps. Nous en étudions la faisabilité en interne, mais nous nous rapprochons également des autres grosses entreprises installées dans notre secteur géographique comme le PMU ou encore Safran. Nous pourrions ainsi peut-être mutualiser nos moyens pour organiser ce service qui serait effectivement très utile à nombre de personnes. De la même manière, à l'autre bout de la pyramide des âges, nous sommes conscients que nombre de collaborateurs voient leurs parents vieillir. Nous allons nous mettre en relation avec Audiens pour discuter de solutions pour ces personnels qui se retrouvent en situation d'aidants.

Toujours dans cet esprit d'ouverture, le secrétaire du CSE, Marc Chauvelot et moi-même avons contacté le ministère de la culture, dont dépend **france•tv**, afin d'ouvrir à nos salariés, l'accès aux mêmes actions sociales et culturelles que celles du ministère : pass musées et places de spectacle.

Tout cela s'inscrit dans notre philosophie : ouverture, mutualisation et donc optimisation de nos ressources.

Pour cela, nous sommes à l'écoute de l'ensemble des salariés. Qu'ils n'hésitent pas à nous soumettre des propositions. Nous les étudierons bien volontiers.

Nos représentants FTV au CI-ORTF :

Bernadette Balland, Marc Chauvelot, Laurent Debruyne, Aurore Dellino, Claudine Gilbert, Océan Grenier, Michela Law, Gérard Tuscher.

1/10e DES CONGÉS PAYÉS

Le 31 décembre dernier, grâce à la pugnacité de **FO france•tv**, 6000 salariés ont bénéficié du rattrapage sur le 1/10e de congés payés. Vous êtes très nombreux à nous en remercier et nous apprécions votre reconnaissance.



Pourtant certains d'entre vous se sont étonnés de la disparité du montant perçu entre personnes ayant globalement une fonction et une ancienneté similaires. Nous nous sommes donc rapprochés de la direction de la paie pour obtenir des explications. Celle-ci nous indique que "***certains, en raison du mauvais paramétrage de l'outil de paie, avaient déjà perçu une partie de ce 1/10e, ce qui explique les différences de régularisations effectuées, en fonction également de l'activité de chacun et de la prise des congés***".

De plus, certains salariés n'ont pas bénéficié de ce rattrapage parce qu'ils avaient trop perçu dans le passé. La négociation a permis qu'ils n'aient rien à rembourser.

LA FILIÈRE ÉDITION

ASSISTANTS, CHARGÉS ET RESPONSABLES D'ÉDITION

L'échec d'info2015

FO france•tv s'associe avec l'ensemble des syndicats représentatifs au constat d'échec d'évolution de ce service crucial lors de la préparation et la mise à l'antenne des JT.

Toujours pas de nomination d'un chef de service dédié, connaisseur de la spécificité de leurs métiers. Tous sont aujourd'hui sous la responsabilité du secrétariat général.

Un nouveau tandem – **responsable + chef d'édition** – est mis en place sans que les tâches des uns et des autres soient clairement identifiées. Mais comment et par qui seront définis ces tandems ?

Quelles sont les perspectives d'évolution de ces personnels qui ont le sentiment d'être placés sous "*un plafond de verre*" en termes de carrière ? Quelle formation, en amont, pour les chefs d'édition ?

Une planification sous forme de pool pour les chargés d'édition qui ne leur permet plus, entre autre, d'assurer un suivi de l'actualité et plus globalement un sentiment que ce planning n'est pas suffisamment coordonné. Un local de travail qui s'apparente plus à un cagibi qu'à un bureau digne des postes centraux qu'ils occupent et une salle de repos minuscule et sans porte pour s'isoler du bruit.

Les assistantes sont désormais tenues, contre leur volonté, de récupérer les synthés pour les journaux des deux chaînes premiums. Nous avions déjà évoqué ce dossier dans notre précédent numéro de l'inFO puisque **FO france•tv** est à l'écoute de leurs préoccupations depuis plusieurs mois, en organisant encore récemment une réunion avec la direction à ce sujet. Cette nouvelle mission constitue une charge de travail supplémentaire alors qu'elles estiment ne pas avoir été formées correctement à cette tâche et impossible à réaliser dans des conditions professionnelles avec des éditions de **•2** et **•3** qui se suivent à l'antenne.

Un bail ... incroyable !

•3 paris île-de-france

Un loyer de 3 millions d'euros annuel pour des locaux professionnels de 4500 m² dont seulement 3800 m² sont utiles.

Le bail des locaux de France 3 Paris Île-de-France a été signé au début des années 90, puis renouvelé en 2O10, avec un fond d'investissement géré par Natixis jusqu'en 2022.

Chaque jour, les salariés d'IDF travaillent dans des conditions lamentables, en diffusant midi et soir depuis un car régie.

Deux années de condition de travail déplorables. France télévisions s'est depuis engagé dans une bataille d'experts en assurances. Pendant ce temps, FTV continue et continuera à payer ce loyer exorbitant puisque Natixis refuse de renégocier !

Après enquête, une surface comparable se loue aujourd'hui, dans le très prisé nouveau quartier d'affaires d'Issy-les-Moulineaux, au minimum 35% moins cher.

Le cadre qui avait "négocié" ce bail est depuis parti à la retraite à la faveur d'un très généreux plan de départ volontaire...

En attendant, les salariés, eux, doivent assumer la gabegie !

DÉMÉNAGEMENT

•3 paris île-de-france

rejoindra le siège de france•tv

"***Non, ce n'est pas une recentralisation, oui c'est une optimisation...***" Ce sont les éléments de langage développés par la direction du siège de **france•tv** et par les responsables de France 3 Paris Île-de-France venus spécialement présenter l'avancée du déménagement de la station régionale vers le siège, prévu à l'automne.

Au-delà du lourd symbole politique que représente le choix de l'intégration d'une station régionale dans les locaux du siège plutôt que l'installation dans de nouveaux locaux d'une ville de la petite couronne francilienne, élus et représentants syndicaux ont longuement manifesté leur inquiétude sur les conséquences pour les rédactions régionales et nationales de France 3.

Le même plateau D et la régie seraient en effet partagé par les éditions 12/13 et 19/20 des deux antennes. Par conséquent, l'enchaînement des 2 JT de 19/20 ne permettrait plus de faire les répétitions du 19/20 national à 19:20 comme habituellement. Il faudrait les faire avant le régional vers 18:45, soit ¾ d'heures avant l'antenne nationale. Des conditions de travail étonnantes pour des journaux d'actualité !

Partage compliqué avec, en plus des journaux télévisés, une émission de Paris Île-de-France le matin et un enregistrement l'après-midi ?

Face à la levée de bouclier de l'ensemble des syndicats en raison des risques techniques et éditoriaux liés à cette perspective, la direction a promis de revenir avec un plan plus précis et des solutions plus élaborées, lors du prochain CSE de février.

11 mars prochain

Début de la construction du hub de la flotte vidéo mobile à Bois-d'Arcy (24 kilomètres de Paris).

Surface en Rez-de-chaussée : 3000 m² + mezzanines pour bureaux et espaces de réunion et détente.

PORTRAITS DE MILITANTS



Alain KEMPF

Mine d'in*FO*s

Pendant des années, il a mis sa haute silhouette au service des salariés de FTV. Alain travaillait aux services généraux de l'entreprise et était un élu très actif du feu ***CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).***

À la retraite depuis deux ans et demi, c'est son œil de lynx et sa curiosité que cet alsacien d'origine met au service de Force Ouvrière. Chaque jour, il nous envoie les documents et les articles traitant de l'actualité de **france•tv** qu'il glane sur le net. Une source considérable d'informations à la mesure de son appétit intellectuel : "*C'est ma passion, je lis tout ce qui a trait aux médias, un mot entraîne une nouvelle recherche qui m'amène vers un nouveau site, etc. J'ouvre tous les tiroirs possibles. Je suis capable de passer des heures entières sur les moteurs de recherche*".

Avant de travailler à France Télévisions, Alain était ingénieur technico-commercial spécialiste du traitement de surface des métaux. Un métier qui lui a permis de beaucoup voyager en Europe de l'ouest et aux États-Unis. Désormais, ce tout jeune grand-père navigue sur le net depuis sa nouvelle résidence corrézienne.

C'est ainsi qu'à Force Ouvrière, grâce à lui, nous avons chaque jour notre revue de presse sur les médias, mais aussi sur l'actualité sociale qui peut concerner le personnel de notre entreprise. Alain KEMPF, FO un jour, FO toujours, mais aussi Forte Occupation et cela nous est bien utile dans l'aide que nous vous apportons.



Clément WEILL-RAYNAL
Délégué syndical & Journaliste

Pendant des années, je n'ai pas été syndiqué. Considérant (sans doute à tort) qu'il s'agissait d'une activité certes estimable mais qui ne concernait que de très loin mon travail de journaliste. En fait à l'instar du Chevalier de Lagardère, ce n'est pas moi qui suis venu à Force Ouvrière, mais Force Ouvrière qui est venu à moi. À l'occasion de la retentissante affaire du "***Mur des Cons***" au centre de laquelle je me suis retrouvé, les permanents de FO m'ont contacté pour m'annoncer qu'ils avaient pris la décision de me défendre, face à l'injuste cabale dont je faisais l'objet. J'ai pu réaliser à quel point FO défend réellement les principes de la profession et les intérêts des journalistes quelques soient leurs opinions personnelles, politiques ou philosophiques. Ayant pu apprécier les valeurs de dialogue, de négociation, de tolérance et d'ouverture telles qu'elles sont défendues par FO, j'ai décidé de m'engager dans les limites de mes moyens et de ma disponibilité ne serait-ce que pour rendre à mes camarades ce qu'ils m'ont apporté.



Yves Coscas
Délégué syndical & Chef de chaîne

Je travaille depuis 35 ans à France Télévisions où j'ai débuté à ce qui s'appelait à l'époque **antenne 2** en tant que technicien d'exploitation à la régie finale. Au fil des années, j'ai gravi tous les échelons pour être aujourd'hui chef de chaîne au sein du CDE (le Centre de Diffusion et d'Échanges). J'ai vécu l'évolution technologique comme une chance de progresser.

J'ai choisi de militer à Force Ouvrière parce que les différents responsables de ce syndicat à **france•tv** ont toujours su accompagner l'évolution de l'entreprise dans l'intérêt des salariés et du service public, sans démagogie ni dogmatisme.

Ma mission de délégué syndical ?

Être un relais, défendre, convaincre et expliquer !

Adhérez à Force Ouvrière

Parce qu'ensemble, nous serons toujours plus forts !

Dans toutes les stations, dans toutes les régions, dans tous les pôles de **france•tv**, nous sommes là. Pour vous accompagner, pour vous aider, pour vous défendre grâce à vos négociateurs qui connaissent vos conditions de travail.

Force Ouvrière vous accompagne, vous conseille et vous aide pour faire valoir vos droits au sein de l'Accord Collectif, du Code du Travail, de vos statuts particuliers, de la discrimination, du harcèlement moral et sexuel, des droits des handicapés, etc.

Dans cette période sensible pour tous, si vous voulez adhérer à ***FO*** **france•tv** appelez **Laura** ou **Elsa** ...

FO france•tv

01 56 22 54 40

syndicatfo.groupe@francetv.fr